

## Programme de la Formation

# MAITRISER SON PROJET DE PAYSAGE PAR LA GESTION DURABLE

2 jours soit 14 heures de formation

## CONTEXTE GÉNÉRAL

**Comment replacer le projet de paysage au cœur du projet de gestion durable des sites quels qu'en soient leur taille et leur contexte ? Faire évoluer sa pratique, vers un retour aux sources de notre métier, le paysagiste : jardinier-écologue-poète... ? Être en capacité de devancer les problématiques et les attentes des gestionnaires...**

La réglementation nationale en matière de gestions, évolue actuellement de manière significative : depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation de pesticides pour entretenir les espaces verts publics est interdite (objectif 0 phyto). Or dans un contexte économique difficile, la main d'œuvre nécessaire pour réaliser le même entretien manuellement coûte cher.

C'est pourquoi, il s'agit d'une part de mobiliser et de réactiver l'intelligence des gestionnaires pour apprendre à gérer autrement et à changer les regards sur les parcs et jardins, d'autre part d'aider les concepteurs à imaginer dès leur création, des espaces gérables durablement. À noter que la gestion, parent pauvre de la création, est une thématique primordiale qui n'est que peu abordée dans les écoles de paysage en France.

L'accroissement de la protection des espèces, des mesures écologiques compensatoires et de la sensibilité vis-à-vis des pollutions sont des enjeux majeurs, pouvant devenir un levier d'action en faveur de ce virage, à condition que les paysagistes acquièrent les connaissances nécessaires à l'intégration de la biodiversité dans les aménagements et à leur gestion dans le temps.

La demande des maîtrises d'ouvrages se généralise pour la réalisation de plans de gestion écologiques, l'accompagnement des techniciens pour l'organisation de l'entretien durable, tout en maîtrisant les coûts, en garantissant la sécurité du public et en ménageant leur sensibilité vis-à-vis de ces changements.

## OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

**Être en capacité de faire vivre un projet au-delà de la réception du chantier.**

Globalement, cette formation a pour ambition de valoriser la profession de paysagiste auprès des maîtres d'ouvrage, du public et des paysagistes eux-mêmes comme un art traitant du vivant et à une échelle de temps longue.

- intégrer la gestion comme un prolongement de la conception, savoir fédérer et motiver tous les acteurs du projet, MOA, usagers, partenaires, entreprise de réalisation, les équipes d'entretien
- développer les phases de gestion dans ses missions,
- identifier et trouver les compétences complémentaires si nécessaire
- dialoguer et développer un argumentaire avec des écologues

## PUBLIC CIBLE

Paysagistes concepteurs, Architectes.

Responsables ou techniciens de services parcs et jardins de Villes, Communautés de communes, Départements, Région, Institutions nationales, bailleurs

Gestionnaires d'abord de voies de communication (rails, routes)

## PRÉREQUIS

Maîtriser les étapes de conception d'un projet

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant la session, un questionnaire de positionnement préformation est proposé aux participants, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction des profils et des attentes de chacun. Il sera complété dès l'ouverture par un tour de table de présentation. Ensuite, plusieurs évaluations ponctueront la formation, sous forme de quiz, d'exercices, de jeux de rôle ou d'échanges oraux. Le dernier jour, un bilan oral permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de ces journées et il sera complété par un questionnaire qualité transmis par mail. Une attestation de formation avec autoévaluation sera ensuite transmise sur l'adresse personnelle du participant.

## Module La gestion durable au service du projet de paysage

2 jours soit 14 heures de formation

### OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Être en capacité :

- d'appréhender les grandes notions des besoins et les comportements du vivant,
- d'anticiper les modes de gestion adaptés à chaque projet ou site par la mise en place d'une méthode (mais non d'une recette), en prenant connaissance des différentes méthodes existantes,
- de monter un planning de gestion durable dans l'espace et dans le temps
- de déterminer les niveaux d'investissement humain et financier de cette gestion,
- de communiquer et argumenter sur les dispositifs, les choix et les changements, intégrer les différentes étapes de communication au plan de gestion.

### FORMATEUR(S)

DESMOULIERE Céline - Paysagiste conceptrice  
BOYER Pierre - Expert écologue

### OUTILS PÉDAGOGIQUES

Exercice de mise en application des méthodes sur la base de plans / photos d'un parc à organiser en gestion différenciée avec grille d'accompagnement en fin de stage.

#### Présentation de Céline Desmoulière :

Paysagiste DPLG indépendante et aquarelliste carnetiste, Céline Desmoulière, riche d'une expérience de 17 années dont 9 à son compte, réalise des études et projets d'aménagement et de gestion écologique, de sites patrimoniaux essentiellement et des formations en conception et gestion différenciée.

Installée en 2001 en Limousin, ses missions ont d'abord porté sur la valorisation de centres-bourgs ruraux ou d'espaces protégés ouverts au public, et l'inventaire de sites remarquables.

En 2008, son poste de responsable de l'activité paysage de la région Ile-de-France Nord-Ouest à l'ONF a ouvert ses réflexions et projets au domaine forestier et à la gestion de long terme, organisée pour répondre à des contraintes et enjeux de production, de biodiversité et de paysages sur de vastes territoires ouverts au public.

A partir de 2010 et jusqu'en 2015, elle a dirigé l'activité du Pôle Paysage et Ingénierie Végétale de la Société Forestière puis de CDC Biodiversité. L'activité croisait alors des chantiers complexes de grande envergure et l'élaboration de documents de gestion pour des bailleurs, sociaux notamment, à partir de diagnostic paysagers, phytosanitaires et écologiques.

L'alternance de maîtrise d'œuvre et d'études de gestion se nourrissant mutuellement d'expériences complémentaires. La mise en œuvre de projets de compensation écologique à partir de 2012 a permis d'intégrer une compétence complémentaires en matière environnementale grâce à des collaborations constructives avec des naturalistes, les propriétaires agriculteurs et les administrations compétentes.

### PROGRAMME

#### Jour 1 : Céline Desmoulière, paysagiste conceptrice

##### Matin

Rappels règlementaires

De quoi parle-t-on ?

- plan de gestion de paysage / durable / différenciée / écologique / d'entretien : définitions
- quel document de gestion pour quelle échelle de territoire ?
- un projet écologique coûte-t-il plus cher ? Notions de coûts/humains

Quels outils pour répondre aux demandes des maitres d'ouvrages ?

- comment développer sa propre méthodologie ?
  - la gestion différenciée ou le bon entretien au bon endroit.
  - Anticiper la définition des niveaux d'entretien selon les espaces : une gestion appliquée à l'observation des usages.
  - Autoriser à repenser le projet quand il ne nous appartient plus : les leçons des dysfonctionnements liés aux usages.

##### Après-midi

- comment organiser et gérer l'entretien d'un site avec une entreprise ?
  - un site que l'on va concevoir et aménager
  - un site déjà aménagé
  - exemple d'un CCTP d'entretien durable

**Jour 2 : Céline Desmoulière et Pierre Boyer, expert écologue****Matin :**

- présentation d'un plan de gestion écologique pour le maintien et le développement des espèces et des habitats naturels ( objectif principal : la biodiversité)
- présentation d'un plan de gestion durable pour guider les jardiniers dans la gestion et l'entretien d'un espace extérieur (objectif principal : le paysage et le public)
  - les inventaires et diagnostics
  - croiser les enjeux paysagers, historiques, écologiques, sociaux et financiers

**Après-midi :**

- outils pratiques de mise en œuvre des orientations
- la communication, clef de la réussite
  - Comment est perçue la gestion durable ou différenciée ?
  - Pourquoi communiquer vers les habitants ?
  - Expliquer les changements et prévenir les réactions. Comment gérer les plaintes ?
  - Mise en œuvre d'une stratégie de communication auprès des maîtres d'ouvrage et des usagers